



La fabrique de la ville par le mouvement : chronique bibliographique

Jérôme Lombard

► **To cite this version:**

Jérôme Lombard. La fabrique de la ville par le mouvement : chronique bibliographique. 2014. ird-01098263

HAL Id: ird-01098263

<https://hal.ird.fr/ird-01098263>

Submitted on 23 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Armelle CHOPLIN

Nouakchott. Au carrefour de la Mauritanie et du monde

Paris, Karthala et PRODIG, 2009, 366 p.

Serigne Mansour TALL

Investir dans la ville africaine. Les émigrés et l'habitat à Dakar

Dakar/Paris, CREPOS et Karthala, 2009, 286 p.

Jérôme CHENAL, Yves PEDRAZZINI, Gueladio CISSE, Vincent KAUFMANN (éd.)

Quelques rues d'Afrique. Observation et gestion de l'espace public à Abidjan, Dakar et Nouakchott

Lausanne, Editions LASUR, 2009, 256 p.

La fabrique de la ville par le mouvement

Il y a une vraie gageure à engager une lecture croisée de trois ouvrages traitant de villes en Afrique. Et pourtant c'est le pari tenté ici. Non pas pour faire acte de performance mais plutôt pour tirer parti des qualités de chacun d'entre eux, pour les mettre en perspective et surtout pour amener le lecteur à voir ce qui les rassemble et/ou ce qui les distingue. En outre, les trois documents parlent des mêmes villes, Dakar et Nouakchott surtout, Abidjan dans une moindre mesure puisqu'elle n'est l'objet de développements que dans l'ouvrage de Jérôme Chenal et *al.*

Sans qu'il existe une convergence initiale entre les différents auteurs, même si les uns et les autres se citent mutuellement, il y a un point commun entre ces ouvrages à l'édition inégale mais à la richesse incontestable. Ils parlent du même objet, la fabrication de la ville par le mouvement. Et rien de mieux que cette citation tirée de l'ouvrage sur les rues d'Afrique pour l'illustrer : « les villes, désormais caractérisées par un tel inachèvement et un tel "inapaisement", ne semblent pas des ensembles inaboutis, mais des processus » (Chenal et *al.* : 222).

Chaque livre part d'une entrée particulière et se situe à une échelle particulière. Armelle Choplin considère la ville comme le résultat de l'action de l'État en consolidation, même si elle fouille avec moult précisions le jeu des populations dans leurs relations aux pouvoirs. Son échelle d'analyse oscille entre local (le quartier) et national (le pays et l'influence de sa capitale) et effectue quelques incursions sur le continent africain ou au Moyen Orient, lorsqu'elle traite des migrants subsahariens ou des influences arabes. Serigne Mansour Tall s'attache lui aux acteurs, en l'occurrence ici à l'émigré sénégalais qu'il analyse comme un des éléments majeurs des transformations contemporaines de la ville. Le terme même d'émigré devient une appellation générique pour un groupe d'individus dont les motivations, les pratiques, les comportements, sans doute très différenciés, ne sont en définitive pas trop discutés. Tall s'intéresse peu aux relations des émigrés avec l'État central, il néglige l'échelon national, même s'il évoque les opérations publiques de construction, et réfère aussi à l'échelle continentale et mondiale, sans pour autant en faire des éléments explicatifs dans sa démonstration. Quant à l'équipe de J. Chenal, qui regroupe une dizaine de chercheurs africains et européens, elle prend les rues des trois villes comme espaces d'interactions entre dynamiques urbaines et dynamiques du mouvement, ce dernier étant entendu ici comme la somme des pratiques quotidiennes de vie dans l'espace public. Rarement ce travail évoque l'État et les pouvoirs en jeu (ce qui peut poser problème), il s'en tient à l'échelle de la ville comme espace municipal, en conflit souvent ouvert avec les échelons locaux de gestion des quartiers.

Villes de la mondialisation

Abidjan, Dakar, Nouakchott, tout africaines qu'elles soient, n'échappent pas à l'influence du monde. Bien au contraire. J.-F. Bayart rappelle que la mondialisation est le produit d'évolutions déjà anciennes qui parcourent les sociétés du Sud, africaines en particulier, et qu'en conséquence la relation, paradigme emblématique de la mondialisation, est une donnée constitutive depuis longtemps de l'espace en Afrique¹. A. Choplin parle de Nouakchott comme étant à la fois une ville de la mondialisation et une ville dans la mondialisation (Choplin : 26). Cette capitale qui illustre l'extraordinaire pouvoir de l'État sur l'espace local et national, excentrée à l'ouest du territoire mais au centre de tout, des réseaux, des affaires, des intrigues politiques, elle en fait une interface entre ce qui se joue *onshore*, c'est-à-dire dans le territoire mauritanien, et ce qui se déroule *offshore*, certes à l'extérieur mais pourtant arrimé à l'espace physique de la nation. Elle joue sur les mots et sur l'utilisation du préfixe « trans » (transition démocratique, transactions financières, transformations des paysages urbains, transferts d'argent, transit de stupéfiants, etc.), « [...] pour rendre compte, dans sa dimension spatiale, des diverses circulations de personnes, de biens et d'idées qui traversent le pays et, dans sa dimension temporelle, de transformations sociales et politiques » (25). Mais S. Tall finalement ne dit pas autre chose lorsqu'il situe « ses » émigrés dans un espace multipolaire, avec des temporalités et statuts multiples. Pour eux, dit-il, il n'y a pas uniquement le pays d'accueil, l'origine, la durée du séjour, qui les caractérisent (Tall : 33). Ils adoptent un nouveau cadre de référence, multiple, multinational, multiculturel, qui leur permettent un incessant bricolage, un grand écart entre différents systèmes, légitimités et influences diverses (43). J. Chenal, Y. Pedrazzini, G. Cisse et V. Kaufmann de leur côté, en interrogeant les usagers de la rue en particulier à Nouakchott, n'ont peut-être pas saisi tout l'écho qu'ils renvoyaient aux travaux menés par ailleurs sur les villes africaines : malgré eux pourrait-on dire, leurs interviews symbolisent en effet l'importance prise dans ce pays par les migrations internationales, d'innombrables résidents de Nouakchott, Sénégalais en particulier, qui investissent la rue autour du marché Socogim ou dans le Cinquième (Chenal : 151 et ss), étant originaires ou ayant fréquenté les deux autres villes étudiées. Comme si en définitive ces trois capitales et d'autres formaient avant tout un réseau qui transcende toutes les limites nationales. A Abidjan, les mêmes auteurs évoquent les regroupements dans les quartiers des habitants par origine géographique, ce qui souligne en creux ce que la Côte d'Ivoire doit aux populations ouest-africaines. Plus loin (204), alors que durant près de 200 pages ils se sont concentrés sur les rues et sur leurs usages locaux, J. Chenal et *al.* inscrivent la capitale économique ivoirienne dans la mondialisation (et ce serait la même chose pour les deux autres cités), en en faisant une ville équivalente aux grandes villes du monde : « [...] on est urbain et moderne quand on bouge, vite, en parcourant l'espace à grandes enjambées [...] ». Comme quoi la présence du monde en un lieu, où que soit localisé ce dernier, est réelle aujourd'hui et détermine en partie son évolution.

Migrants en ville

En regardant A. Choplin nous décrire la croissance de Nouakchott, de sa naissance en 1957 jusqu'à nos jours, en assistant à la sortie de terre des immeubles, des rues, des activités urbaines, nous pourrions croire que la ville doit tout à la construction nationale et peu aux influences externes. Or c'est tout le contraire qu'elle délivre ici : elle montre clairement comment la ville et son extension sont liées aussi aux mouvements de populations, à l'arrivée de nouveaux habitants, à la présence de migrants internationaux venus chercher un travail dans un pays ouvert, depuis sa création, aux flux extérieurs et dont les villes ont été bâties, entre autres, par les Subsahariens. Le supposé transit massif des migrants ouest-africains vers

les Canaries, sensible dans les années 2005 et 2006, n'a fait qu'accentuer la réactivité aux flux des habitants de Nouakchott et de Nouadhibou (2^{ème} ville du pays) : les quartiers se sont densifiés, les maisons et logements ont été agrandis et transformés en chambres de célibataires (90 et ss). Dans ce grand chambardement urbain, les cultures se sont mélangées, la musique sénégalaise ou ivoirienne a envahi les rues, les restaurants de riz au poisson se sont multipliés, la Mauritanie a renoué avec sa multi-culturalité qu'elle avait eu tendance à oublier depuis les années 1970.

Ce lien entre fabrique de la ville et mobilité, notamment migratoire, nous y sommes déjà habitués depuis quelques décennies : par les travaux de Michel Agier notamment, ceux de Mirjam De Bruijn (*Mobile Africa*), de Sylvie Bredeloup et d'Olivier Pliez dans les villes du Sahara ou de Laurence Marfaing et Elisabeth Boesen dans le même espaceⁱⁱ et, plus récemment, par les ouvrages de Monique Bertrand et d'Amandine Spireⁱⁱⁱ. S. Tall se situe d'entrée dans la problématique des liens entre mouvements migratoires et processus d'urbanisation. Les investissements immobiliers qu'il repère à Dakar constituent selon lui un ensemble de marquages matérialisant l'ancrage réel des émigrés dans l'espace (Tall : 41). En tant que propriétaires immobiliers à Dakar, ils impulsent un rapprochement continu de la ville et des campagnes, en attirant les familles du village dans les nouveaux logements familiaux érigés à Pikine ou aux Parcelles assainies. Dans le temps (plusieurs décennies) et dans l'espace (de quelques centaines à plusieurs milliers de kilomètres) apparaît ainsi une continuation insoupçonnée entre migration internationale, urbanisation, migration interne et transport. L'insertion des jeunes citadins en ville, par la satisfaction de leurs besoins en logement, ou des femmes commerçantes émigrées en Mauritanie et en Espagne, devenues de vrais opérateurs immobiliers, participe de ce bouleversement des pratiques et des références.

Elites renouvelées ?

Les migrants changent la ville. Mais participent-ils du renouvellement des élites ? Deviennent-ils à leur tour une partie de l'élite ? En d'autres termes, s'insèrent-ils à l'égal d'autres populations dans ce vaste mouvement faisant émerger, dans les trois villes, une classe moyenne de plus en plus convoitée par les opérateurs immobiliers publics et privés, comme la SOCOGIM à Nouakchott, l'OHLM ou la SICAP à Dakar, la SICOGI à Abidjan ? Selon Tall, « au fur et à mesure que les prix [du foncier] augmentent, la proportion de propriétaires non migrants est de moins en moins importante » (Tall : 182). La migration de subsistance a laissé la place à une migration d'accumulation financière dont les ressources sont l'entregent et l'argent (157). Il insiste sur la banalisation des rapports sociaux en ville, qui dépendent moins de l'ethnie ou de l'âge et favorisent les rapports d'argent dans l'accès au foncier. Là, la généralisation des courtiers, la diminution des réseaux fermés, ethniques, familiaux, l'importance prise par les réseaux d'interconnaissance font émerger une autre ville, celle des relations et des fréquentations. Ces affinités rappellent les réflexions d'H. Dia sur les liens établis entre migrants, qui ne réfèrent pas toujours au village d'origine car fondés sur les opportunités et solidarités migratoires^{iv}.

A. Choplin et S. Tall se retrouvent pour souligner combien les Soninkés investisseurs rompent avec l'image du migrant attaché au village. Dans le quartier de Grand Dakar, c'est quasiment un nouveau Waoundé qu'ils ont créé, du nom d'une commune de la vallée du fleuve Sénégal d'où sont ressortissants de nombreux émigrés sénégalais voyageant dans le monde. En reprenant la formule de J. Seabrook, citée par A. Choplin (310), nous pouvons affirmer que ces émigrés et d'autres, les Mourides par exemple, deviennent d'abord des « patriotes de la fortune »^v.

Mais alors pourquoi J. Chenal, Y. Pedrazzini, G. Cisse et V. Kaufmann, en analysant les rues des trois cités, en observant les événements qui surviennent durant la journée dans quelques espaces sélectionnés, en pratiquant ce qu'ils appellent l'anthropologie visuelle (dont le rendu sous formes de séries photographiques, prises au même endroit et à intervalles réguliers, est spectaculaire), pourquoi donc privilégient-ils uniquement les petites gens, « [...] ces acteurs sociaux anonymes dont l'humble labeur n'est généralement pas pris en compte, des acteurs que la logique d'acquisition de connaissances scientifiques laisse a priori de côté » (Chenal : 219) ? Et les riches ou les moins riches, présents aussi dans l'espace public, qu'en font-ils ? Car, au bout du compte, même si la démarche se veut proche des gens, les auteurs interprètent beaucoup et en arrivent à écrire des banalités, distinguant ainsi de façon classique les quartiers centraux et résidentiels « verts » et les périphéries à la végétation éparse (182), simplifiant à outrance « deux mondes [...], celui qui n'a les moyens d'avoir une voiture et l'énorme majorité des pauvres qui n'en ont pas » (206). Prendre les mendiants en photo, c'est certes les intégrer dans la ville et dans la réflexion, mais c'est aussi participer de l'hypocrisie ambiante car rien ne change pour eux ou alors très difficilement. Il aurait été beaucoup plus fructueux de comprendre, à travers la même analyse photographique, comment les rues et autres espaces publics deviennent l'enjeu de multiples processus d'appropriation, comme certains sont relégués dans l'oubli tandis que d'autres deviennent partie prenante de cités plus ou moins fermées à autrui.

Cependant, le mérite de J. Chenal et *al.* est de rappeler l'importance de la dépolitisation accompagnant la progression du libéralisme favorable aux classes dominantes et aux nouveaux riches. À sa façon, S. M. Tall le dit lorsqu'il fait état du changement d'attitude de l'Etat sénégalais après l'adoption des plans d'ajustement structurel de l'économie dans les années 1980. Celui-ci ne fait que du rattrapage et reconnaît puis valide les occupations illégales des décennies précédentes, « [...] comme si [il] tentait de ramener dans les rangs les occupants égarés, en leur taillant sur mesure ou les laissant tailler à leur mesure le titre de propriété qui sied à leurs logiques et à leur ambition » (Tall : 89). Cet « accompagnement » des émigrés, on aurait voulu cependant le voir plus questionné au regard de ce que l'on sait des réussites, mais aussi des échecs, des entreprises diverses menées par ce type d'acteurs et du rôle réel que jouent les pouvoirs publics.

A. Choplin souligne aussi ce processus de dépolitisation à l'œuvre à Nouakchott. Dans une fine analyse des liens entre politique urbaine et démocratie participative, elle montre que, si les opérations de relogement hors des bidonvilles (« *kebbe* ») contribuent à intégrer à la ville leurs destinataires et à accroître la citoyenneté, elles amoindrissent les solidarités et semblent même faire disparaître les revendications des pauvres qui avaient précédemment émergé, ce qui ne peut que satisfaire le pouvoir en place (Choplin : 226). De leur côté, les décideurs, les puissants d'Abidjan, dont J. Chenal et *al.* décryptent les discours sur les usages de la rue dans la presse locale (Chenal : 135), stigmatisent les populations qui, par leurs pratiques ordinaires, apparaissent responsables de leur situation et de leur sort. Ces prises de position fustigent ainsi les classes les plus défavorisées et exonèrent les autres et l'État qui défend ces dernières. A Abidjan, une des villes africaines qui a érigé la modernité comme raison de croître, à Nouakchott où la « *new mauritanian way of life* » privilégie l'ostentation et moins la sobriété et la pauvreté des nomades d'autrefois, à Dakar où certains émigrés, dès leur arrivée à l'aéroport de Yoff, étalent avec exubérance leur richesse toute récente, le renouvellement des élites paraît surtout se réduire à l'insertion récente et sélective de nouvelles catégories dans le cercle fermé des gens aisés. Au-delà des facilités de langage survenant de façon un peu trop récurrente dans l'ouvrage de J. Chenal et de ses collègues, ceux-là ont raison de rappeler que « [...] si, dans une certaine mesure, on peut comprendre l'idée d'une mondialisation unifiance,

elle trébuche rapidement sur les trottoirs pas toujours réguliers de Dakar » (Chenal : 227). Le « cachez ces pauvres que je ne saurais voir » d'A. Choplin (264) exprime le décalage entre l'extraversion de l'économie nationale profitable aux catégories au pouvoir (en Mauritanie notamment) et la vie quotidienne des pauvres devenus « inadaptés à la modernité urbaine ».

Devenir de l'espace public

Si, selon A. Choplin, la « verticalisation » du bâti à Nouakchott exprime la domination des riches sur les pauvres (Choplin : 282), il semble qu'il en aille un peu différemment à Dakar où l'importance de la classe moyenne (i.e. des émigrés) donne dans les banlieues un autre visage à la ville. Est-ce aussi en raison d'une vieille tradition de politiques publiques que Dakar apparaît, dans l'ouvrage de Tall, moins ségréguée que d'autres villes ?

A Nouakchott, se produit sous nos yeux ce qui se produit partout ailleurs en Afrique, mais en condensé, en accéléré, à savoir l'apparition d'une ville, son expansion, les multiples opérations de déguerpissement, les attributions de parcelles qui seront revendues à autrui, les occupations illégales ou « *gazra* ». La correspondance entre la capitale et le pouvoir est tellement développée que l'État en a fait « sa » ville, au mépris des desiderata des populations. Si l'espace public est ressenti comme une menace pour le pouvoir, au point de contrôler tout ce qui s'y passe, l'État a transformé la rue en une scène où s'expriment ses projets, ses envolées, ses ambitions. Il invente une ville qui se voudrait l'égale des cités du Golfe persique, combinant « l'urgence esthétique » (Choplin : 255) et l'idéal urbain. L'objectif : plaire, attirer des capitaux, s'inscrire dans le mouvement mondial. Cependant, lui revient frontalement, et la rue l'exprime au quotidien, le découpage implicite qui scinde la ville en deux, trois, quatre entités. Celle des riches (Maures et quelques Négro-mauritaniens), celle des Mauritaniens noirs auxquels se mêlent parfois les migrants subsahariens, celle des pauvres qui regroupe les descendants des anciens esclaves et les Maures pauvres. « La configuration de la ville a relayé les tensions contingentes à l'histoire de la construction de la nation et la marginalisation des populations négro-mauritaniennes » (149), au point que « [...] la distance spatiale qui matérialise une réelle mise à l'écart économique et sociale a été intériorisée » (152). Ceux qui, selon A. Choplin, osent franchir la frontière (riches noirs ou blancs) discréditent leur groupe d'origine car assimilés aux puissants, soit de l'autre camp soit de l'étranger (153).

L'ouvrage de S. M. Tall parle peu d'espace public, comme si seuls opéraient à Dakar des acteurs privés sur un espace qui ne l'est pas moins. L'espace public est présent dans l'ouvrage de J. Chenal et de ses collègues. Leur travail cherche, « [...] face aux mécanismes de dépendance mondialisés qui renforcent les processus d'exclusion, [...] à évaluer la capacité des espaces publics à résister à l'uniformisation formelle et à la neutralisation des tensions et à rester le terrain privilégié d'intégration et de socialisation du plus grand nombre, s'inscrivant ou non dans une tradition d'appropriation locale des lieux du public » (Chenal : 23). La rue est présentée comme un lieu de tous les possibles, un lieu de changement, d'animation, de coprésence, un lieu potentiel de protestation aussi. A Dakar, rappelant la recherche-action qu'ils ont menée avec l'ONG ENDA-GRAF, J. Chenal, Y. Pedrazzini, G. Cisse et V. Kaufmann insistent sur la nécessité de « [...] faire de ces espaces publics des interstices d'inclusion, des lieux de dialogue, de production de biens et de services » (94). Et dans la gare routière de Petersen, en plein centre-ville de Dakar, « [...] à l'intérieur duquel le laisser-faire et le laisser-aller sont notables, les incohérences pourraient cependant constituer la règle et finir par permettre un mode de gestion informel mais efficace » (89). Bonne nouvelle, pourrait-on dire, pour ceux qui sont attachés à promouvoir la prise en compte des pratiques populaires par les décideurs, les urbanistes et les aménageurs^{vi}.

Mais ce type d'études, à la différence de celles de Tall ou de Choplin, souhaite vanter les mérites de la participation populaire, tout en soulevant la question des mentalités. Dans les villes du Sud, cette volonté de changer le cours des choses a envahi beaucoup d'esprits d'analystes, de chercheurs, d'experts, au point que, parfois, des jugements excessifs sont posés sur des processus et des façons de faire. Pourquoi donc l'ouvrage de J. Chenal et *al.* contient-il des phrases à l'emporte-pièce quand il faudrait plus de retenue et de discernement : « et comme les marchés et les gares sont des lieux où circulent non seulement beaucoup de gens, mais également de grosses sommes d'argent, c'est assez naturellement qu'ils deviennent de hauts lieux de prostitution » (Chenal : 109). Plus loin, même page, et encore plus maladroit, « [...] nombre de clients et de travailleuses du sexe n'ont toujours pas acquis la culture des rapports sexuels protégés ».

Le devenir de l'espace public tient en définitive, non pas au changement des mentalités, mais à la capacité des populations à en faire aussi ce qu'elles souhaitent, à s'ériger maîtresses en leurs lieux. S. M. Tall parle des quartiers de migrants comme d'éternels chantiers, en raison du mouvement imprimé, non par l'État ou les pouvoirs publics, mais par les habitants, obsédés par la pression familiale et la volonté de louer (Tall : 199). A. Choplin insiste sur les réponses des individus aux projets étatiques, précisant que la ville se construit aussi par le bas (Choplin : 137). Elle avance que le foncier, bien plus qu'anarchie, est d'abord l'objet de recompositions permanentes entre une législation lourde et des dérives constantes. Elle finit, p. 316, par de beaux passages sur les jeunes qui tentent de se faire une place dans la ville.

S'il fallait avancer sur l'idée d'une théorie de la ville africaine, ce serait, me semble-il, non pas en cherchant une « théorie africaine de la ville », réclamée par J. Chenal dans la conclusion de l'ouvrage qu'il a piloté, mais en valorisant ces espaces « [...] où tout bouge, où rien n'est figé et, par conséquent, où il faut des compromis dynamiques pour favoriser les nécessaires régulations porteuses de plus value sociale » (Chenal : 104), où les habitants, par un phénomène d'hétérotopie mis en avant par A. Choplin, sont à la fois d'ici et de là-bas, étrangers chez eux et chez eux à l'étranger, où l'importation de modèles architecturaux du Maghreb ou du Golfe à Nouakchott, d'Italie à Dakar, enrichit plus qu'appauvrit l'esthétique urbaine, où la cité est « espace de jonction et de circulation permis par l'existence de villes et l'organisation réticulaire des sociétés » (Choplin : 51), où la vie en ville est quête d'une citadinité nouvelle, « [...] synthèse d'un cursus migratoire complexe, d'habitus réinterprétés et de logiques ouvertes sur l'autre et sur l'ailleurs » (Tall : 198).

Jérôme LOMBARD
IRD

ⁱ BAYART J.-F., 2004, *Le gouvernement du monde. Une critique politique de la mondialisation*. Paris, Fayard.

ⁱⁱ AGIER M., 1983, *Commerce et sociabilité Les négociants soudanais du quartier Zongo de Lomé (Togo)*. Paris, ORSTOM. BRUIJN M. de, VAN DIJK R. & FOEKEN D. (éd.), 2001, *Mobile Africa*. Leiden, Brill. BREDELOUP S. & PLIEZ O., 2005, « Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart*, 36. BOESEN E. & MARFAING L., 2007, *Les nouveaux urbains dans l'espace Sahara-Sahel. Un cosmopolitisme par le bas*. Paris, Karthala

ⁱⁱⁱ BERTRAND M., 2011, *De Bamako à Accra. Mobilités urbaines et ancrages locaux en Afrique de l'Ouest*. Paris, Karthala. SPIRE A., 2011, *L'étranger et la ville en Afrique de l'Ouest. Lomé au regard d'Accra*. Paris, Karthala.

^{iv} DIA H., 2009, *Espaces domestiques, espaces villageois, espaces urbains multi-situés. Cinquante ans de migrations à partir de la moyenne vallée du fleuve Sénégal*, Thèse de sociologie, Université Paris Descartes.

^v SEABROOK J., 1996, *In the cities of the South: scenes from a developing world*. Londres, Verso.

^{vi} Dans un ouvrage paru en 2008, sans parler de laisser-faire ou de laisser-aller, nous mettons déjà en avant la nécessité de travailler à la compréhension de ces pratiques de gestion, légitimées par les professionnels et en partie par la population. Cf. BREDELOUP S., BERTONCELLO B., LOMBARD J. (éd.), 2008, *Abidjan, Dakar : des villes à vendre ?* Paris, L'Harmattan.